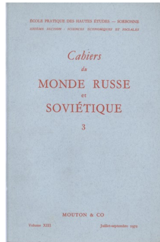


Le problème des « Cosaques » dans la seconde moitié du XVIe siècle [À propos de la révolte de Ioan Voda, voïévode de Moldavie] [article]

À propos de la révolte de Ioan Voda, voïévode de Moldavie

Mihnea Berindei

Cahiers du Monde Russe / Année 1972 / 13-3 / pp. 338-367




MIHNEA BERINDEI

LE PROBLÈME DES « COSAQUES » DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE

A propos de la révolte de Ioan Vodă, voïévode de Moldavie*

En l'année 1574, l'Empire ottoman se trouvait dans une situation des plus tranquilles. La paix avec les Persans, signée en 1555 et renouvelée en 1568, assurait le calme en Asie. En Europe, le traité conclu avec le Saint-Empire romain germanique en 1568 était respecté par les deux parties. Les bonnes relations avec la Pologne s'étaient resserrées à la suite de l'élection d'Henri de Valois. La défaite de Lépante n'avait pas eu de conséquences trop fâcheuses. La flotte avait été reconstituée et renforcée. Venise avait signé la paix en 1573, reconnaissant aux Ottomans la possession de l'île de Chypre et, en ce printemps 1574, le sultan préparait l'expédition pour la reconquête de Tunis, occupée un an auparavant par Don Juan d'Autriche.

Comme elle l'avait déjà fait à plusieurs reprises, la Porte avait décidé de remplacer le voïévode qui se trouvait à la tête de la Moldavie, pays vassal de l'Empire. A la fin du mois de mars 1574, le nouveau voïévode quittait Istanbul avec une escorte qui devait l'installer dans ses fonctions. Mais, quelques semaines plus tard, arrivait la nouvelle que le prince destitué, Ioan Vodă, s'opposant à la volonté impériale, avait pris les armes. Des ordres furent dépêchées aux beys des frontières, un corps de 1 500 janissaires fut envoyé et on demanda le concours du khan de Crimée pour réprimer la révolte. Après que le voïévode insurgé eut remporté quelques succès, on alerta le beylerbey de Roumélie afin qu'il préparât ses forces. Entre-temps, le 15 mai, une flotte de plus de 300 bâti-

* Le présent article est basé, entre autres, sur les documents des Archives ottomanes, notamment ceux de la collection des registres des *Mühimme Defterleri*. Je voudrais à cette occasion exprimer ma très profonde gratitude à M. Midhat Sertoğlu, Directeur général des Archives du Baş-Vekâlet d'Istanbul, qui a très gracieusement autorisé M. Alexandre Bennigsen, directeur d'études à la VIe Section de l'EPHE, à microfilmer les documents de ces archives. Je désire également remercier chaleureusement M. Pertev Boratav, maître de recherche au CNRS, qui a bien voulu analyser et traduire ces documents dans le cadre du séminaire de paléographie ottomane qu'il dirige à la VIe Section de l'EPHE.



ments appareillait d'Istanbul vers Tunis ; 40 000 hommes, dont 7 000 janissaires, prenaient part à l'expédition[1]. Le 13 juin après une bataille de quatre jours, les troupes de Ioan Vodă étaient vaincues, et Ioan Vodă lui-même tué après s'être constitué prisonnier. La révolte était restée un fait local, isolé.

Le voïévode n'avait reçu pour tout soutien extérieur que 1 200 mercenaires, qualifiés, par les chroniques polonaises contemporaines ainsi que par les chroniques moldaves qui s'en inspirent, de « Cosaques ».

Les historiens roumains sont unanimes à les considérer comme des Cosaques Zaporogues. Telle est l'opinion de B. P. Hasdeu dans sa monographie *Ioan Vodă cel cumplit... (Ioan Vodă le Terrible...*, Chişinău, 3e éd. 1926, pp. 82 *sq.)*, ou de N. Iorga dans son *Histoire des Roumains et de la romanité orientale* (Bucarest, 1940, V, pp. 180 *sq.*). Telle est aussi l'opinion des auteurs de *Istoria României* (*Histoire de la Roumanie*, Bucarest, 1962, II, pp. 916-921) ; ou de D. C. Giurescu dans son *Ioan Vodă cel Viteaz (Ioan Vodă le Brave*, Bucarest, 2e éd. 1966, pp. 140 *sq.)*, la plus récente et la plus complète étude consacrée au prince moldave.

Pourtant, plusieurs historiens qui se sont spécialement intéressés à l'histoire des Cosaques Zaporogues, comme D. I. Evarnickij, *Istorija Zaporožskih Kazakov* (*Histoire des Cosaques Zaporogues*, Saint-Pétersbourg, 1895, II, pp. 37-38) ; E. Borschak, *La légende historique de l'Ukraine/ Istorija Rusov* (Paris, 1949, pp. 59-61) ; ou V. A. Golobuckij, *Zaporožskoe kazačestvo* (*Les Cosaques Zaporogues*, Kiev, 1957, pp. 70-71) sont formels : les Cosaques, venus au secours du voïévode moldave, étaient des nobles polonais avec leurs hommes d'armes, n'ayant aucun rapport avec ceux du Dnepr.

Pour établir l'appartenance de ces auxiliaires étrangers du voïévode moldave, il n'y a qu'une seule solution, se tourner vers les sources. Nous viennent en aide les documents turcs des Archives du Baş-Vekâlet d'Istanbul concernant ce problème, témoignage jusqu'à ce jour inexploité. Mais, avant tout, il est nécessaire de comprendre la signification exacte donnée au mot « Cosaque » dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Cosaques de l'Empire ottoman et de Pologne

Rappelons d'abord que le terme « Cosaque » est d'origine turque et existait déjà au XIe siècle chez les Coumans. Il s'agissait de groupes de gens, parfois de tribus entières, se tenant en dehors des formations politiques établies, comme les khanats gengis-khanides ou la Grande et la Petite Horde nogays. Nomades, ils avaient pour principales ressources le brigandage et le pillage et leur nom est lié à ces activités. « Cosaque » était synonyme de voleur, de brigand, de vagabond ou d'aventurier.

1. J. von Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, trad. de l'allemand par J.-J. Hellert, Paris, 1835, VI, p. 438.



Quelquefois ce terme désignait les cavaliers rapides, les soldats légèrement armés qui harcelaient les ennemis, les avant-gardes[1].

Dans la seconde moitié du XVe siècle, en marge des khanats tatars de la Volga, on trouvait une horde de ces « Cosaques ». Dlugosz a décrit leurs ravages de 1469 en Podolie[2]. Lors de son premier voyage à Moscou, en 1517, l'ambassadeur de l'empereur Maximilien, Herberstein, signalait les Tatars « Kosastzki » installés sur la Volga, aux confins du territoire du khanat de Kazan'[3].

Au commencement du XVIe siècle, apparaissent de nouveaux Cosaques tatars : « Cosaques d'Özü » et « Cosaques d'Aqkirmân ». Leur existence nous est révélée par des documents polonais et russes[4]. Comme les Cosaques de la Volga, ils s'étaient principalement détachés du noyau des Nogays alors en plein mouvement entre la Volga et le Don (Grande Horde nogay) et à l'ouest du Don (Petite Horde nogay). A la recherche de nouveaux pâturages pour leur bétail, de nouveaux terrains de chasse, ou simplement de voisins à piller, les Nogays arrivèrent ainsi aux frontières de l'Empire ottoman. Le sultan favorisa leur installation, car ils colonisaient les territoires frontaliers, et, encadrés par les beys ottomans, offraient l'appui de redoutables guerriers contre d'éventuels ennemis de la Porte. Mais, avant tout, ces Nogays représentaient une pression constante sur le khanat de Crimée. C'est la raison principale de l'hostilité des khans Girây à leur égard. S'y ajoutaient aussi le rejet de toute subordination et le refus de reconnaître tout pouvoir[5]. Pour la plupart, ils se trouvaient encore au stade de démocratie militaire ; et l'absence d'une aristocratie, même tribale, était observée par les contemporains qui trouvaient ce phénomène inquiétant. Dlugosz notait, par exemple, à propos des « Cosaques » de la Volga de 1469, qu'ils n'avaient pas de khan[6]. La Porte savait ménager leur esprit d'indépendance tout en les utilisant au mieux de ses intérêts.

On peut suivre cette migration des Nogays aux marches de l'Empire ottoman, leur installation et leur transformation en ce qu'on appelait les « Cosaques d'Aqkirmân », grâce aux documents ottomans concernant la période 1560-1574.

A la fin de 1559 et au début de 1560, à la suite d'une forte disette, des

1. D. I. Evarnickij, *op. cit.*, II, pp. 6-7 ; H. K. Kadri, *Türk lûgati (Dictionnaire turc)*, Istanbul, 1943, III, p. 722 ; G. Doerfer, *Türkische und mongolische Elemente im Neupersischen*, Wiesbaden, 1967, III, pp. 462-468.
2. Cf. D. I. Evarnickij, *op. cit.*, II, p. 7.
3. S. F. von Herberstein, *La Moscovie du XVIe siècle vue par un ambassadeur occidental — Herberstein*, présentation par Robert Delort, Paris, 1965, pp. 162 et 182 ; il est intéressant d'observer que, quoiqu'il ait fait connaître ses mémoires en 1549 et qu'il les reprenne en 1556, le terme « Cosaque » n'apparaît pas une seule fois dans le chapitre intitulé : « La Lithuanie ».
4. D. I. Evarnickij, *op. cit.*, II, pp. 7-8.
5. Voir par exemple *Mühimme Defterleri* (Registre des Affaires importantes) (cité *infra : MD*), III, *hüküm* 79, du 26 *Ramazan* 966 (2 juillet 1559) ; *hüküm* 83, même date ; *hüküm* 953, du 22 *Redjeb* 967 (19 avril 1560) concernant les relations entre le khan et les Nogays de la région d'Azak.
6. Cf. D. I. Evarnickij, *op. cit.*, II, p. 7.



bandes de Nogays s'infiltrèrent dans le Budjâq. Elles étaient accompagnées de groupes de Tatars de Crimée, poussés là par le même motif. Alerté par le *qadi* d'Aqkirmân, le sultan ordonna à Sinân, bey de Silistre, de s'informer de leur nombre, de leur organisation et de leurs chefs et de prendre les mesures qu'il croyait nécessaires[1]. Le *sandjâq-bey* rapporta qu'ils étaient des gens pauvres, dépourvus d'armes et de chevaux, sans commandants, ni seigneurs *(serdarlarï ve mïrzalarï)* et qu'ils n'avaient pas commis de sévices envers la population. En conséquence le 17 mars 1560, le sultan décidait de les laisser sur place tout en les dispersant. Il demanda que l'on fasse leur recensement, en notant s'ils étaient des cultivateurs[2]. L'*émin* d'Aqkirmân encourut un blâme à cette occasion pour avoir permis le passage des Nogays sur le territoire de l'Empire sans l'autorisation du sultan et on lui recommanda la vigilance[3]. Ainsi l'affaire était, pour l'instant, réglée.

Environ un mois après ces événements, le 16 avril 1560, un ordre était envoyé à Hasan, bey d'Aqkirmân, d'empêcher les « Cosaques » de son *sandjâq* d'entreprendre des incursions en territoire polonais, afin de préserver les clauses du traité de paix entre les deux pays[4]. Les Nogays, nouveaux venus, venaient donc de trouver dans ces régions d'autres Tatars au service de la Porte. Leur entente, vite établie, se manifesta quelques années plus tard.

Le 9 septembre 1564, un nouvel ordre de la Porte prescrivait au bey d'Aqkirmân d'interdire aux Tatars et aux soldats ottomans de son *sandjâq* d'attaquer la Pologne[5]. En effet, peu de temps auparavant les Tatars d'Aqkirmân et ceux d'Özü avaient razzié sans permission la région du Bar[6].

Au commencement de l'année suivante se produisit un acte plus grave encore. Des hommes détachés d'une troupe de 3 000 Nogays et de Cosaques d'Aqkirmân qui se rendaient en Crimée, volaient plusieurs troupeaux de moutons, de bœufs et de chevaux appartenant aux habitants de Djânkirmân et d'Aqkirmân. Deux ordres furent alors envoyés coup sur coup au *sandjâq-bey* d'Aqkirmân. Ils sont révélateurs de la politique de la Porte envers les Nogays (à son service ou non). Le premier exigeait leur installation dans une région isolée pour que la population soit préservée de leurs sévices. Le *sandjâq-bey* devait se charger de l'opération. On revint vite sur cette décision. Le second ordre conseillait une « attitude prudente », en attendant que le khan Devlet Girây, à qui l'on avait écrit, vienne avec ses troupes pour les pacifier[7]. Le sultan se gardait ainsi de s'engager dans un conflit ouvert avec les Nogays.

1. *MD*, III, *hüküm* 832, du 8 *Djumâda I* 967 (5 février 1560).
2. *Ibid.*, *hüküm* 863, au bey de Silistre, du 18 *Djumâda II* 967 (17 mars 1560).
3. *Ibid.*, *hüküm* 864, à l'*emin* d'Aqkirmân, même date.
4. *Ibid.*, *hüküm* 951, du 19 *Redjeb* 967.
5. *MD*, VI, *hüküm* 179, du 2 *Sefer* 972.
6. *Ibid.*, *hüküm* 97, lettre impériale *(nâme-i hümâyûn)* au khan, du 26 *Muharrem* 972 (3 septembre 1564).
7. *Ibid.*, *hüküm* 452 et 463, de *Djumâda II* 972 (entre 5 et 7 janvier 1565 ; date du deuxième : 3 *Djumâda II* 972).



Quelques jours plus tard, les Tatars d'Aqkirmân attiraient de nouveau l'attention du sultan, le roi de Pologne s'étant plaint d'une incursion au cours de laquelle ils avaient fait de nombreux prisonniers. Le 29 janvier 1565, on ordonnait au *sandjâq-bey*, au *qadi* et à l'*emin* d'Aqkirmân de libérer immédiatement les captifs polonais et de punir les Tatars coupables[1].

Le même jour on écrivait au *sandjâq-bey* Hasan au sujet d'un chef des Tatars d'Aqkirmân, Isa Qodja (retenons son nom). Après avoir saccagé avec sa bande plusieurs villages polonais, celui-ci avait refusé de se plier à l'ordre impérial qui lui enjoignait de rendre les prisonniers. Il avait résisté aux troupes du *sandjâq-bey* et avait menacé d'incendier toute la région. Le bey, intimidé, rapportait qu'il serait capable de razzier la Dobrodja, la Moldavie ou la Pologne[2].

Par la suite, à plusieurs reprises, les documents ottomans font état des incursions des Tatars nogays en Pologne d'où ils revenaient chargés de butin et de prisonniers. En septembre 1567, le bey d'Aqkirmân se déclarait excédé et dans l'impossibilité d'arrêter ces expéditions, d'autant plus que la population turque de son *sandjâq* et de la Dobrodja s'y laissait de plus en plus entraîner[3]. Isa Qodja se trouvait à la tête des chefs tatars que le sultan ordonnait de punir en juillet 1568[4]. Il réapparut en 1573, quand les Polonais le désignèrent comme le chef des « Nogays » et des « Tatars d'Aqkirmân » qui venaient de s'emparer de troupeaux de bœufs et de prisonniers dans leur territoire[5].

Les Nogays s'étaient donc organisés et imposés dans la région. Leur mode de vie et leurs actes étaient comparables à ceux qu'on attribuait aux « Cosaques ». Pourtant dans les documents ottomans de l'époque, ils ne sont pas encore considérés comme « Cosaques » ou assimilés à ces derniers.

En 1570, deux chefs de bandes, fortes de quelques centaines d'hommes, — Musay avec des Nogays d'Aqkirmân et Tusay avec des Tatars de Crimée —, avaient attaqué des villages polonais. A leur retour, le *sandjâq-bey* d'Aqkirmân les intercepta et libéra les captifs. En réponse, les Tatars s'emparèrent des deux hommes du bey et exigèrent en échange de leur liberté le prix des captifs polonais. Le bey fut contraint d'accepter. Quelques jours après, les deux chefs surgirent devant les portes de la forteresse de Djânkirmân et en ravagèrent les faubourgs. Ils tuèrent le commandant et blessèrent des soldats de la troupe de cavaliers ottomans qui essayèrent de les repousser. Ils se retirèrent après avoir volé 200 che-

1. *Ibid.*, *hüküm* 651, du 25 *Djumâda II* 972.
2. *Ibid.*, *hüküm* 653, du 25 *Djumâda II* 972.
3. *MD*, VII, *hüküm* 151, au *sandjâq-bey* d'Aqkirmân, du 3 *Rebi' I* 975 (7 septembre 1567).
4. *Ibid.*, *hüküm* 1784, au *sandjâq-bey* d'Aqkirmân, sans date mais que nous supposons, d'après les documents antérieurs et postérieurs, du 26 ou 27 *Muharrem* 976 (21 ou 22 juillet 1568).
5. *MD*, XIX, *hüküm* 717, au bey de Bender, du 18 *Ramazan* 980 (23 janvier 1573).



vaux. En relatant tous ces faits, le *sandjâq-bey* qualifie ces Tatars de « Cosaques ». Mais le mot est employé ici dans son acception première de « brigand ».

Dans sa réponse, la Porte fit preuve de la même modération qu'en 1564. Comme on avait arrêté Tusay, Tatar de Crimée, l'assassin présumé du commandant du détachement de cavalerie, le khan fut invité à enquêter sur les méfaits de ses sujets. Le *sandjâq-bey* d'Aqkirmân devait seulement le seconder dans ses décisions[1]. Le verdict de Devlet Girây ne manque pas d'intérêt : les « Cosaques » (le terme apparaît dans la lettre du khan) Tusay et Musay n'étaient pas coupables et tout ce que l'on avait raconté sur leur compte était « contraire à la vérité ». Leur expédition contre les Polonais était légitime car ceux-ci avaient auparavant capturé 400 à 500 Tatars dans la région d'Aqkirmân[2]. Le khan prenait ouvertement la défense, non seulement de ses Tatars, mais aussi des Nogays. Apparemment il s'était rendu compte de la force qu'ils représentaient dans le Budjâq et essayait de les rallier. C'est dans le même but que Devlet Girây demanda et obtint du sultan, en avril 1574, un *timar* pour un certain Qodja, qui avait été remarqué dans les luttes contre les « Russes » et que nous supposons être le même personnage que Isa Qodja[3].

Le 11 juin 1574, le sultan ordonna à Isa Qodja, « *ağa* des Cosaques d'Aqkirmân », de s'opposer de toutes ses forces, en attendant des renforts, aux troupes de Ioan Vodă qui ravageaient la région[4]. En octobre de la même année, alors qu'on craignait une attaque polonaise contre le nouveau voïévode, les Moldaves étaient assurés que plusieurs beys, le khan et les *ağa* des Cosaques étaient prêts à venir à leur secours[5]. Ainsi dans la situation précaire du moment, la Porte n'avait pas hésité à recourir à l'aide des Nogays. Ceux-ci étaient reconnus officiellement (le sultan correspondait avec leur chef) et ils étaient assimilés aux Cosaques de l'Empire. Dans la conception ottomane de l'époque, le terme « Cosaques » avait acquis une signification nouvelle — celle de troupes irrégulières, assurant leur propre subsistance, destinées à la garde des frontières.

Le terme était employé aussi dans une acception plus large. Ainsi, décrivant la campagne de Transylvanie de 1566, le chroniqueur contemporain, Mustafa Ali, mentionne, parmi les participants, les « Cosaques » arrivés de Valachie et de Moldavie[6]. Comme aucune information ne nous

1. *MD*, XIV, *hüküm* 444, *nâme-i hümâyûn* au khan de Crimée, du 7 *Rebi' I* 978 (9 août 1570) ; et *hüküm* 457, aux beys et *qadi* d'Aqkirmân, sans date, de peu postérieur au précédent.
2. *MD*, XVI, *hüküm* 723, *nâme-i hümâyûn* au khan de Crimée, de *Djumâda I* 978 (1-30 octobre 1570).
3. *MD*, XXV, *hüküm* 1289, *nâme-i hümâyûn* au khan de Crimée, du 28 *Zil-qâ'da II* 981 [?] (20 avril 1574 [?]).
4. *MD*, XXVI, *hüküm* 30, du 20 *Sefer* 982 (cf. *infra*, p. 361, Doc. II).
5. *Ibid.*, *hüküm* 735, aux notables et aux boyards de Moldavie, du 22 *Djumâda II* 982 (9 octobre 1574).
6. *Heft Medjlis (Les sept conseils)*, in M. Guboglu et M. Mehmed, *Cronici turceşti privind ţările române — Extrase (Chroniques turques concernant les pays roumains — Extraits)*, Bucarest, 1966, I, p. 356. Pour cette campagne, le chroni-



autorise à croire qu'à cette date on employait dans ces deux pays des corps de Cosaques polonais, nous en déduisons qu'il s'agissait sans doute des troupes habituelles des voïévodes, composées principalement des milices des boyards et des paysans libres, tous roumains orthodoxes[1].

Ainsi dans l'Empire ottoman, au milieu du XVIe siècle, on donnait le nom de Cosaques à plusieurs catégories différentes. Le seul trait commun à tous ces Cosaques était leur fonction militaire ; leurs origines nationales ou sociales et même leur religion n'importaient guère. Cette même situation se retrouvait en Pologne.

Le terme y fut adopté à la fin du XVe siècle[2]. Il désignait essentiellement une partie de la population des marches méridionales, les starosties de Kamenec, Bar, Braclaw, Čerkassy, Kanev et Kiev — les Cosaques « frontaliers » et plus tard, plus au sud sur le Bas-Dnepr, dans le *Niz*, les Cosaques « Zaporogues ». Empruntons la description pertinente de Borschak : « Il y avait de tout parmi les Cosaques : des paysans, des petits bourgeois, des nobles en rupture de ban, mais toute cette masse, aux XVe-XVIe siècles, ne prétendait à aucune organisation politique et ne formait pas de classe sociale. L'état de Cosaque n'était qu'un métier auquel s'adonnaient les éléments venus de partout dans le but de ' chercher l'aventure ' *(kozakuvaty)*. »[3]

Leur rôle était, entre autres, de protéger les marches de la Pologne contre les raids tatars. A l'époque de la révolte moldave de 1574, la différence entre les deux catégories de Cosaques, ceux des marches et ceux du *Niz*, n'était pas encore bien précise. C'est seulement avec les réformes d'Étienne Bathory que l'on fit une distinction nette entre les Cosaques « enregistrés », relevant de la juridiction et du commandement du *staroste* de Čerkassy, et les Zaporogues, échappant à toute autorité[4].

---

queur Mehmed bin Mehmed, qui écrivait dans la première moitié du XVIIe siècle, employait une expression semblable : « ... l'armée des Cosaques venue des régions de Valachie et de Moldavie » ; cf. *Nuhbet-üt-tevarih ve'l-ahbar (Chronique choisie et informative)*, in M. Guboglu et M. Mehmed, *op. cit.*, p. 415.

1. Les « Cosaques », comme unité dans la garde du voïévode, apparaissent pour la première fois à la fin du XVIe siècle sous Aron Vodă. Cf. N. Grigoraș, *Instituții feudale din Moldova (Institutions médiévales de Moldavie)*, Bucarest, 1971, I, p. 176.

2. D. I. Evarnickij, *op. cit.*, II, pp. 8-9 ; E. Borschak, *op. cit.*, pp. 30-31.

3. *Ibid.*, p. 31. Deux témoignages contemporains confirment cette description. Jan Krasinski, dans un écrit de 1574, dépeignait ainsi les Cosaques, à l'usage de Henri de Valois : « Equestris militae genus, cozachorum vulgo appellatum, frigoris mediae laborisque patientissimum est [...] deferunt secum in vastis Podoliae solitudinibus, in quibus cum Tauricanis Tartaris contineter bellum gerunt. » Reinhold Heidenstein, secrétaire d'Étienne Bathory, notait, à son tour, en 1588 : « Ceux qui étaient dans la misère, ceux qui étaient condamnés pour des crimes de droit commun, ceux auxquels les circonstances ou les lois ne permettaient pas de vivre dans leur patrie, se réunissaient (dans les steppes) pour gagner leur vie en pillant... Ils considéraient comme ennemis tous ceux qu'ils espéraient piller davantage, mais comme parmi les Cosaques les chrétiens dominaient en nombre, ils étaient surtout hostiles aux barbares et en particulier aux Tatars. » Cf. E. Borschak, *op. cit.*, pp. 65-66.

4. Se reporter pour des détails à ce sujet, comme pour l'origine des Cosaques Zaporogues, aux œuvres citées d'Evarnickij, Borschak et Golobuckij, et à l'étude de Ch. Lemercier-Quelquejay, « Un condottiere lithuanien du XVIe siècle, le prince Dimitrij Višneveckij et l'origine de la *Sec'* Zaporogue d'après les Archives otto-



Par extension, les seigneurs polonais des régions méridionales donnaient aux hommes qui formaient leurs milices le nom de « Cosaques ». La petite noblesse *šljahta*, très nombreuse, leur fournissait des effectifs, mais au besoin on faisait appel aux serfs. Ceux-ci, une fois leur service accompli, retrouvaient leur condition d'origine[1]. Il n'est pas exclu que dans les rangs de ces détachements on ait rencontré aussi des Cosaques d'Ukraine.

Ce sont de telles unités de « Cosaques », formées par des nobles polonais, qui sont intervenues en Moldavie au moment de la révolte de Ioan Vodă.

Les « Cosaques » de Ioan Vodă

A la fin de février ou au début de mars 1574, convaincu de l'imminence de sa destitution, Ioan Vodă décida de résister. Après avoir obtenu l'assentiment des boyards, il ordonna le rassemblement de l'armée moldave. Il envoya sans tarder une ambassade au roi de Pologne pour solliciter son aide. Un rapport vénitien du 16 mars note l'arrivée des envoyés moldaves à Cracovie, en pleine fête du couronnement. Ils présentèrent l'hommage du voïévode en demandant la permission d'engager des mercenaires à Lvov, à Kamenec et dans d'autres villes des marches méridionales. La réponse d'Henri de Valois et du Sénat polonais fut négative. La Pologne redoutait de se laisser entraîner dans un conflit avec la Porte ottomane. Néanmoins on offrit asile à la femme et au trésor du voïévode[2].

C'est à ce moment que, d'après les chroniqueurs polonais, se situe l'appel du voïévode moldave aux Cosaques. Ayant essuyé le refus du roi, Ioan aurait demandé leur aide. Aussitôt, 1 200 cavaliers se mirent en marche et arrivèrent aux alentours de Jassy au début du printemps, les 20 et 21 mars 1574[3]. Une partie des chroniques laissent entendre qu'il s'agissait d'hommes échappant à l'autorité du roi, c'est-à-dire les futurs Cosaques Zaporogues[4].

---

manes », *CMRS*, X, 2, 1969, pp. 260-265. Le détachement des Cosaques de Čerkassy, formé en 1578, comptait seulement 500 hommes. Les Cosaques Zaporogues, des îles du Dnepr, n'auraient pas dépassé 1 500 hommes en 1585. Cf. E. Borschak, *op. cit.*, pp. 66-67.

1. V. A. Golobuckij, *op. cit.*

2. D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 139 ; A. Veress, *Documente privitoare la istoria Ardealului, Moldovei şi Ţării Româneşti... (Documents concernant l'histoire de la Transylvanie, de la Moldavie et de la Valachie)*, Bucarest, 1930, II, pp. 24-25, doc. 23, rapport de Girolamo Lippomano au doge du 26 mars 1574.

3. B. Paprocki, *Warhafftige Beschreibung des Krieges welchen der walachische woiewod Iuon mit den Türcken geführt*, 1576, publié par A. Papiu Ilarian in *Tesaur de monumente istorice pentru România*, Bucarest, 1864, III, pp. 276-278 ; L. Gorecki, *Descriptio belli Ivoniae voivodae Valachie, quod anno 1574 cum Selymo II, Turcarum imperatore gessit*, Francfort, 1578, publié par A. Papiu Ilarian, in *op. cit.*, pp. 221-225 ; J. Bielski, *Kronika polska (Chronique de Pologne)*, 1597, extraits publiés par P. P. Panaitescu, in *Academia Română — Memoriile secţiunii istorice*, Bucarest, 1925, III[e] sér., IV, pp. 323-324.

4. L. Gorecki, *op. cit.*, pp. 221-222 ; J. Bielski, *op. cit.*



Nous reviendrons plus loin sur les raisons pour lesquelles les faits ont été présentés de cette façon. Bornons-nous pour l'instant à observer que l'on est placé devant une série de faits peu clairs.

D'abord il est matériellement impossible qu'en quelque quatre ou cinq jours l'ambassade revienne de Cracovie, que des envoyés soient dépêchés aux Cosaques et que ceux-ci fassent leur entrée, prêts à se battre aux côtés du voïévode, aux environs de Jassy. Même si l'on envisage un délai de dix jours (Ioan se trouvait encore dans sa capitale le 27 mars)[1], cet exploit nous paraît peu réalisable. La seule éventualité reste celle qu'adopte D. C. Giurescu, mais sans expliquer pourquoi : au moment même où l'ambassade partait pour Cracovie, les hommes du voïévode allaient à la recherche de renforts[2].

Reste le problème essentiel : qui étaient ces Cosaques qui répondirent à l'appel des Moldaves révoltés ?

Si les chroniques mentionnées restent vagues en ce qui concerne l'origine de ces soldats, elles nous fournissent une indication précieuse : les noms de leurs commandants et surtout celui du commandant en chef, l'hetman Swierczowski, « un des nobles des frontières »[3].

C'était un noble polonais de Mazovie. L'un de ses proches parents, probablement son père, Jan Swierczowski, châtelain de Biecz et de Wislica, avait été l'un des familiers du prince Constantin Ostrogski, grand hetman de Lithuanie. Il avait obtenu, entre autres honneurs, la charge de voïévode de Lublin, où il était mort en 1528 et enterré dans l'église Saint-Stanislas[4].

Le rapprochement entre notre hetman et le fils de Constantin Ostrogski, Vasil-Constantin, voïévode de Kiev, est évident. Or ce dernier se trouvait directement mêlé à la révolte du voïévode moldave. Le 21 avril 1574, il signait avec Albert Laski, palatin de Sieradz, une lettre envoyée à Ioan Vodă, dans laquelle tous deux lui annonçaient que, sur leurs ordres, deux nobles de la frontière (l'un d'entre eux était un certain Martin de Kamenec) recrutaient des troupes qui lui étaient destinées[5].

Laski et Ostrogski étaient parmi les nobles les plus influents de

1. D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 144.
2. *Ibid.*, p. 139.
3. « ... einer von Adel aus den Grentzen » ; cf. B. Prapocki, *op. cit.*, p. 277. Swierczowski commandait directement à 600 soldats, parmi lesquels 200 de Bar et 200 de Braclaw ; il avait sous ses ordres : Kozlowski et Stuženski, chacun à la tête de 200 hommes, et Ianczy et Sokolovski à la tête de deux détachements de 100 hommes. Cf. B. Paprocki, *ibid.* ; L. Gorecki, *op. cit.*, p. 222. D'après Golobuckij, ce sont des nobles polonais *(šljahtiči)*.
4. B. Paprocki, *Herby rycestwa polskiego (Les blasons de la noblesse polonaise)*, Cracovie, 1584, 2e éd. 1858, pp. 609, 818-819, 959 ; K. Niesiecki, *Herbarz polski (Armorial polonais)*, Leipzig, 1841, VIII, pp. 578-579 ; A. Boniecki, *Poczet Rodow w Wielkiem ksiestwie 'Litewskiem w 15. i 16. wieku (Verzeichniss der Geschlechter Lithauens im 15. und 16. Jahrh.)*, Varsovie, 1887, p. 342 ; E. von Zernicki-Szeliga, *Polnische Adel*, Hamburg, 1900, II, p. 405 ; *Genealogia tablice...*, Varsovie, 1959, pl. 109.
5. *Documente privitoare la istoria românilor culese de Eudoxiu de Hurmuzaki (Documents concernant l'histoire des Roumains recueillis par Eudoxiu de Hurmuzaki)* (cité *infra* : Hurmuzaki), Bucarest, 1891, II, 1, p. 679, doc. DCLV.



Pologne et surtout de Lithuanie et de Podolie. Pour un homme au courant des affaires polonaises, comme le voïévode moldave, s'assurer le soutien de ces nobles était beaucoup plus utile que d'obtenir un vague accord du roi[1]. C'est à eux qu'il dut, logiquement, envoyer sa deuxième ambassade. En effet ce que Ioan désirait, c'était de pouvoir recruter des mercenaires dans les marches méridionales de Pologne, marches contrôlées plus ou moins directement par les deux seigneurs. (Rappelons qu'une partie des troupes de Swierczowski venaient de Bar et de Braclaw.) Sans leur permission il n'était pas possible qu'une troupe de 1 200 hommes (acceptons les chiffres donnés par les chroniques) se rende en Moldavie.

Les raisons ne manquaient pas pour que les nobles polonais s'intéressent à la Moldavie. Passons sur les intérêts matériels des soldats, sur des motivations d'ordre religieux ou de solidarité de lutte anti-ottomane que nous croyons secondaires et peu déterminants à l'époque. Il y avait d'autres raisons plus valables. On faisait circuler depuis quelque temps de nouveau l'idée du rattachement de la Moldavie au royaume de Pologne. En 1572, Charles IX avait, à plusieurs reprises, promis aux nobles polonais ce rattachement comme une des conséquences de l'élection de son frère. Il espérait, naïvement, obtenir ce pays et même la Valachie, en le demandant simplement à la Porte. Celui qui devait devenir le voïévode moldave était Albert Laski[2].

Les intérêts de Laski en Moldavie remontaient à une période plus éloignée. C'était avec son aide et grâce à son intervention directe que l'aventurier Despot Vodă avait occupé le trône moldave en 1561. Laski détenait alors le commandement de l'importante forteresse de Hotin, provoquant le mécontentement des boyards. Brouillé avec son ancien allié, il avait essayé, en accord avec un autre grand aventurier, le prince lithuanien Dimitri Višnevecki, de s'imposer en 1563 comme voïévode de Moldavie ; entreprise qui devait échouer et qui fut fatale à Višnevecki, mais les prétentions de Laski avaient néanmoins un précédent[3].

Devant l'opposition catégorique de la Porte et craignant qu'elle ne refuse de soutenir la candidature d'Henri de Valois, les Français s'abstinrent, à partir de mars 1573, de parler à Istanbul de leur projet moldave[4]. Les Polonais n'avaient pas été mis au courant et continuaient d'espérer. Maximilien II de Habsbourg essaya de son côté de gagner Laski à la cause de l'Empire. Son ambassadeur à Cracovie recevait en

1. Ioan se trouvait, entre autres, en 1561, au service de Jan Firlej, voïévode de Lublin et maréchal du royaume. Cf. D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 29.

2. N. Iorga, « Henri de Valois, roi de Pologne et l'influence de son passage sur le trône polonais », *Revue historique du Sud-Est européen*, Bucarest, XIII, 1936, p. 39 ; T. Holban, « Henri de Valois en Pologne et les Roumains », *Académie roumaine, Bulletin de la section historique*, Bucarest, XXIII, 1942, pp. 93-97 ; D. C. Giurescu, *op. cit.*, pp. 117-118.

3. N. Iorga, « Conséquences sur le Danube de la politique française en Orient », *Revue historique du Sud-Est européen*, Bucarest, XIII, 1936, pp. 51-54 ; du même auteur, *Histoire des Roumains...*, ,V pp. 79, 90-91, 95, 102-103 ; T. Holban, *art. cit.*, p. 69 ; D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 156.

4. T. Holban, *art. cit.*, pp. 98-99 ; D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 118.



mars 1573 l'instruction de promettre au magnat polonais le trône de la Moldavie[1].

Pendant le règne de Ioan Vodă, l'influence polonaise en Moldavie, si forte au temps de son prédécesseur, Bogdan Lăpușneanu, s'était beaucoup affaiblie[2]. La possibilité de revenir dans ce pays, que la demande d'aide du voïévode lui offrait, ne pouvait pas laisser Laski indifférent. Il s'assura d'abord le concours du puissant Ostrogski et probablement de l'hetman de la Couronne Iazlowecki (comme il l'avait fait en 1564 avec le prince Višnevecki), qui par leur position étaient les plus à même de fournir promptement un nombre considérable de cavaliers expérimentés.

En agissant de cette manière, Laski ne paraît pas avoir eu connaissance de la situation exacte dans laquelle se trouvait Ioan Vodă. Il pensait (et Ioan n'avait qu'intérêt à accréditer cette idée) à un règlement de comptes entre le voïévode moldave et le voïévode valaque, Alexandre, qui désirait la Moldavie pour son frère, Petru. Dans la fièvre provoquée par l'arrivée et le couronnement d'Henri de Valois, Laski se serait désintéressé des intrigues d'Istanbul. D'ailleurs, Petru ne fut investi comme voïévode par le Grand Vizir que le 20 mars et il ne fut confirmé par le sultan que le 28[3]. La nouvelle ne pouvait atteindre la Pologne en moins de dix jours.

Entre-temps, les mercenaires demandés par Ioan l'avaient rejoint. Laski se souvenait de l'expérience de 1561 avec Despot qui avait occupé le trône de force et avait été ultérieurement reconnu par les Ottomans. Il ne croyait pas à l'intervention directe des Turcs en faveur de Petru. En aidant Ioan à écarter le prétendant valaque — qui était en même temps son rival — il espérait gagner une place de premier ordre en Moldavie, afin d'avoir plus facilement accès au trône.

Deux faits prouvent que les choses se sont bien passées ainsi. Le premier, ce sont les instructions données par le Sénat polonais à Taranowski, son envoyé à Istanbul en septembre 1574, bien après que la révolte eut été vaincue, dans le but d'apaiser le mécontentement des Ottomans. Taranowski devait dire que Ioan se trouvait en bons termes avec les Polonais, persuadés qu'il avait la faveur de la Porte ; enfin qu'on avait cru, au commencement, que l'action du voïévode valaque était une affaire personnelle entreprise sans le consentement du sultan. Dans ces conditions, Ioan put facilement trouver de l'aide[4].

1. T. Holban, *art. cit.*, p. 105.

2. Conséquence de l'intervention armée du voïévode de Podolie, Mielecki, en faveur de Bogdan Lăpușneanu en 1572 lors de sa destitution. Cf. D. C. Giurescu, *op. cit.*, pp. 41-47.

3. *Ibid.*, p. 136.

4. « Ma volemo che la Serenità Vostra sappia, che noi siamo amici del palatino di Valachia [Moldavie], et che li nostri populi conservano con quelle gente bona amicitia et vicinità ; et perciò il detto Ivano era solito di vivere familiarmente con li Poloni ; ogn'uno giudicava ch'egli fosse in gratia di Vostra Serenità, et per questa causa era molto amata. Ma perseguitando con l'armi il palatino novo di Moldavia il predetto Ivano, niuno in Polonia giudicava questa guerra esser col consenso di Vostra Serenità, ma che fusse mossa più tosto dalla volontà del palatino di Transalpina... » Cf. A. Veress, *op. cit.*, pp. 47-51, doc. 39, du 18 septembre 1574.



Nous inclinons à croire que cette explication correspondait à la réalité et qu'il ne s'agissait pas d'un simple subterfuge trouvé au dernier moment. Elle est d'ailleurs répétée dans la lettre envoyée par le Sénat au Grand Vizir, le 19 septembre 1574[1].

Le second fait est le retard avec lequel Laski tenta d'obtenir sa nomination comme voïévode par une action diplomatique auprès de la Porte. Dès qu'il fut au courant de la destitution officielle de Ioan Vodă, il expédia son secrétaire, Michaloski, avec une lettre signée d'Henri de Valois, sollicitant le trône moldave. Le 8 mai, l'évêque d'Acqs rapportait d'Istanbul à Catherine de Médicis l'échec de cette démarche et le retard d'un mois avec lequel elle avait été faite[2]. Ce même évêque d'Acqs écrivait le 19 mai à Charles IX en lui relatant le départ de Michaloski et le caractère irréalisable du projet soutenu par le roi de France, car les Ottomans avaient connaissance « de la vaillance et moyens dudit Seigneur Lasky, et ne le voudroient leur voisin en [?] façon du monde »[3].

Les interventions en faveur de Laski avaient suscité la méfiance de la Porte, encore accrue par les informations qu'elle venait de recevoir sur les concentrations de troupes aux frontières polono-moldaves.

Le 2 juin 1574, une lettre impériale *(nâme-i hümâyûn)* était envoyée au roi de Pologne : « Nous avons été informés qu'un seigneur du pays de Pologne, le maudit appelé Laski, incité par le diable, est sur le point de marcher sur le pays de Moldavie avec l'intention d'obtenir le poste de voïévode. »

En conséquence, on demandait au roi de faire cette enquête, et, le cas échéant, d'arrêter et de faire punir Laski[4]. Donc, à cette date, on ne savait encore rien, à Istanbul, de l'entente de Ioan Vodă avec les Polonais. On craignait seulement, comme le rapport du 4 juin de l'évêque d'Acqs à Charles IX le prouve de nouveau, une action de Laski avec l'assentiment d'Henri de Valois[5].

Mais, un jour seulement après avoir écrit au roi de Pologne, le sultan recevait la lettre signée le 21 avril par Laski et Constantin Ostrogski et adressée au voïévode moldave, qui avait été interceptée. Aussitôt la Porte envoya une protestation à Henri de Valois. Les deux nobles polonais étaient considérés comme les instigateurs de la révolte moldave[6]. Les ambassadeurs de Maximilien II à Istanbul, bien informés, rapportaient, le 4 juin, ce fait et le départ précipité du *čâuš* Ahmed vers la Pologne avec le message impérial[7].

1. *Ibid.*, pp. 52-53, doc. 41.
2. E. Charrière, *Négociations de la France au Levant*, Paris, 1853, II, p. 493 ; et Hurmuzaki, 1886, suppl. I, I, pp. 33-34, doc. LXVI.
3. Cf. E. Charrière, *op. cit.*, p. 491 ; et Hurmuzaki, *op. cit.*, p. 34, doc. LXVII.
4. *MD*, XXIV, *hüküm* 823, du 11 *Sefer* 982 (cf. *infra*, p. 357, Doc. I).
5. « Et Ces gens-cy, ne craignent rien tant sinon que le roy de Pologne ne s'en mesle. Et d'autant qu'il se traitte en cela de la place que le seign[r] Lasky demandoit par deça... » ; cf. E. Charrière, *op. cit.*, p. 521 et Hurmuzaki, *op. cit.*, p. 35, doc. LXIX.
6. *Ibid.*, II, 1, p. 702, doc. DCLXXV, du 3 juin 1574.
7. *Ibid.*, pp. 702-703, doc. DCLXXVI.



L'évêque d'Acqs fut mis au courant par le Grand Vizir même. Il l'écrivit le 8 juin à Henri de Valois, en ajoutant que la Porte avait maintenant acquis la conviction que Ioan Vodă était aidé par les seigneurs polonais[1]. Les documents ottomans viennent confirmer les dires d'Acqs. Dans une lettre impériale, envoyée ce même jour du 8 juin au khan de Crimée pour le presser d'intervenir, on lui demandait de tuer tous les Moldaves trouvés les armes à la main, ainsi que tous les « Polonais » *(Leh)* ayant combattu avec eux[2].

La même volonté est exprimée dans le *nâme-i hümâyûn* adressé au khan le 16 juin ; après la victoire, les Moldaves, les « Polonais » et tous ceux ralliés à Ioan devaient être tués[3]. Une fois la révolte matée, la décision du sultan changea. Il ordonna au *qadi* d'Isakča d'envoyer à Istanbul les prisonniers « polonais et hongrois » (?), après les avoir rachetés 300 à 400 aspres à leurs possesseurs[4].

La preuve apportée par ces documents est catégorique. Dans sa correspondance officielle, la Porte est extrêmement stricte dans l'emploi du terme « Cosaques »[5]. Or les mercenaires à la solde du voïévode moldave ne sont jamais désignés comme tels. Pour la Porte, ils sont tout simplement des soldats *polonais*. Cette conviction est immuable. Elle se dégage de chacune des lettres de protestation adressées aux Polonais après la fin de la révolte.

Dans la première à nous être parvenue, envoyée par le sultan au roi le 23 juillet, il est dit entre autres : « Pour apporter de l'aide audit maudit, vous avez désigné [...*] comme commandant de ce corps expéditionnaire et vous l'avez envoyé à la tête de 4 000 hommes. Ensuite quand [nous sommes] venus à bout dudit maudit, nos guerriers ont fait prisonniers les bâtards de polonais qui ont pu échapper à leurs sabres. Beaucoup sont arrivés ici, ils ont donné des informations exactes sur ce qui s'était passé. »[6]

Nous connaissons huit lettres envoyées entre le 29 juillet et le 1er août par le sultan et le Grand Vizir au roi et au Sénat polonais[7]. L'accusation

1. « Il y a quelque temps que j'ay sceu de bon endroict que dès le commencement de la guerre de Moldavie, ces gens [les Turcs], entrèrent en opinion que Jean, vayvoda d'icelle, n'estoit pour s'y disposer et résoudre de la façon qu'il a fait, moins de la pouvoir supporter et maintenir, comme il se voyd, sans intelligence, appuy et moyen d'autruy, et pensèrent non seulement, mais eurent plusieurs advis que sa principalle faveur luy vendroit d'aucuns seigneurs de vostre royaume », cf. E. Charrière, *op. cit.*, p. 522 et Hurmuzaki, suppl. I, I, p. 36, doc. LXXI.

2. *MD*, XXVI, *hüküm* 1, du 17 *Sefer* 982.

3. *Ibid.*, *hüküm* 52, du 25 *Sefer* 982.

4. *Ibid.*, *hüküm* 223, s.d. (entre le 22 et le 28 *Rebi' I* 982/12-23 juillet 1574). Le prix des prisonniers polonais ne différait pas de celui des captifs moldaves.

5. Les expressions *Leh Qâzâqlarï* (Cosaques polonais) désignaient principalement les Cosaques ukrainiens ; *Rûs Qâzâqlarï* (Cosaques russes), les Cosaques « Zaporogues » ; *Mosqof Qâzâqlarï* (Cosaques moscovites), les Cosaques du Don.

* Un blanc dans le texte.

6. *MD*, XXVI, *hüküm* 232, du 3 *Rebi' II* 982 (*cf. infra*, p. 365, Doc. V).

7. Hurmuzaki, II, 1, pp. 713-714, doc. DCLXXXVIII, du sultan au Sénat, du 29 juillet 1574 ; A. Veress, *op. cit.*, pp. 41-44, doc. 33, du Grand Vizir au Sénat, du 29 juillet 1574 ; Hurmuzaki, *op. cit.*, pp. 714-716, doc. DCLXXXIX, du Grand Vizir au roi de Pologne, du 30 juillet 1574 ; *MD*, XXVI, *hüküm* 278 ; M. Guboglu,



d'avoir fourni à Ioan Vodă une troupe de soldats polonais (il n'est pas question de Cosaques) est toujours maintenue. En outre, la Porte connaissait, grâce au témoignage des captifs polonais, le nom de deux chefs qui seraient intervenus en Moldavie à la tête de 400 hommes : « Osztroczki » (Ostrogski ?) et « Suirtouski » (Swierczowski)[1].

Dans les documents ottomans, concernant directement la révolte de Ioan Vodă, il n'est question des Cosaques qu'une seule fois à l'occasion de l'attaque de la forteresse de Bender qui a eu lieu fin mai – début juin 1574[2]. Dans deux ordres envoyés, le premier au *beylerbey* de Roumélie pour qu'il hâte ses préparatifs, le deuxième au *sandjâq-bey* de Bender pour qu'il résiste en attendant les renforts, on présente l'auteur de l'attaque comme étant l' « hetman des Cosaques du maudit Ioan »[3]. Certes, les hommes de Swierczowski ont participé au siège de Bender, mais ils accompagnaient le gros de l'armée moldave (sauf l'infanterie paysanne qui fut autorisée au milieu du mois de mai à regagner ses foyers pour se réapprovisionner)[4]. L'hetman de Ioan Vodă était un boyard moldave, Eremia, commandant de la forteresse de Suceava[5]. La seule explication que nous croyons possible est que les Ottomans désignaient par « les Cosaques du maudit Ioan » la cavalerie moldave formée principalement des troupes des boyards, et conduite effectivement, comme le reste de l'armée, par l'hetman[6].

Donnant, le 4 août, les raisons de l'expédition du fils du khan en Pologne à la suite de la défaite de la révolte moldave, l'ambassadeur tatar rappelait au Sénat que « vostri Casachi [...] erano nel campo del nostro

Catalogul documentelor turceşti (Catalogue des documents turcs), Bucarest, 1965, II, p. 56, doc. 172, et Z. Abrahamowicz, *Katalog dokumentów tureckich (Catalogue des documents turcs)*, Varsovie, 1959, pp. 212-213, doc. 220, du sultan au Sénat, de *Rebi' II evt.* 982 (31 juillet - 9 août 1574) ; Hurmuzaki, *op. cit.*, pp. 717-723, doc. DCXC du Grand Vizir au roi ; doc. DCXCI du sultan au roi ; doc. DCXCII du sultan au Sénat ; doc. DCXCIII du Grand Vizir au Sénat, tous les quatre du 1er août 1574.

1. « Duos item Capitaneos Polonos Osztroczkium et Suirtouskium cum Quadrigentis hominibus in Auxilium Ioannis aduenisse... » ; cf. lettre du Grand Vizir au roi du 1er août 1574. Si la liaison entre Swierczowski et Ostrogski est de nouveau mise en évidence, la prétendue participation de ce dernier à la révolte moldave n'étant soutenue par aucune autre preuve doit être écartée. Sauf erreur dans le document ottoman, demeure toujours la possibilité d'une intervention d'un autre membre de la famille Ostrogski.

2. D. C. Giurescu, *op. cit.*, pp. 154 et 158.

3. *MD*, XXVI, *hüküm* 28 et 29, sans date, mais probablement du 20 *Sefer* 982 (11 juin 1574).

4. D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 159.

5. *Ibid.*, p. 80 (pl.).

6. Ceci confirme d'ailleurs notre interprétation concernant les « Cosaques » des voïévodes roumains participant, d'après les chroniques turques, à la campagne de Transylvanie de 1566. Dans l'ordre que nous avons cité, envoyé également le 11 juin 1574, à Isa Qodja, *ağa* des Cosaques d'Aqkirmân, il ne s'agit que de l' « hetman de Ioan le maudit... ». La fonction d'hetman apparaît en Moldavie sous le voïévode Petru Rareş ; elle est attestée par un document de 1541. Cf. N. Stoicescu, *Sfatul domnesc şi marii dregători din Ţara Românească şi Moldova — sec. XIV-XVII (Le Conseil du Voïévode et les grands dignitaires de Valachie et de Moldavie — XIVe-XVIIe siècles)*, Bucarest, 1968, pp. 247-253.



nemico contro di noi, come voi ben sapete »[1]. La dépendance évidente de ces « Cosaques » vis-à-vis des nobles polonais, qui ressort des paroles de l'envoyé tatar, exclut la possibilité qu'ils fussent des « Zaporogues ».

Le témoignage des observateurs occidentaux des événements moldaves de 1574 vient étayer les documents ottomans pour attester l'origine et le commandement polonais des mercenaires du voïévode moldave.

A Cracovie, l'ambassadeur vénitien, Girolamo Lippomano, notait, le 7 mai, les rumeurs qui circulaient sur l'aide que Laski et ses partisans s'apprêtaient à fournir à Ioan Vodă[2]. Le 27 juin, il rapportait un fait certain : les Tatars avaient trouvé dans le camp du voïévode révolté « deux cents ou un peu plus de Cosaques, soldats sujets des Polonais »[3]. Lippomano revenait sur cette information, le 24 juillet, quand il relatait la phase finale de la résistance moldave et la retraite de Ioan avec « deux cents soldats, tous Polonais »[4].

David Ungnad et Carol Rym rapportaient d'Istanbul à Vienne, le le 14 juin et le 3 juillet, que dans les combats de Bender, les Moldaves avaient été aidés par des Polonais[5]. Le 11 juillet, ils écrivaient que des captifs polonais avaient reconnu que Iazlowecki avait mis « 400 Polonais » à la disposition de Ioan Vodă[6]. Il n'est pas impossible qu'une partie des « Cosaques » envoyés en Moldavie, par exemple les deux troupes de deux cents hommes dirigées par Kozlovski et Stuzenski, aient dépendu de Iazlowecki[7]. Les ambassadeurs de Maximilien II concluaient, le 26 juillet, que le soutien fourni par les seigneurs des frontières méridionales ne pouvait être contesté et, le 2 août, que le traité de paix avait été clairement violé par les Polonais[8].

L'évêque d'Acqs écrivait à Henri de Valois, le 22 juin, trois jours après l'arrivée à Istanbul de la nouvelle de la mort de Ioan Vodă, lui exprimant sa crainte devant les dispositions belliqueuses des Ottomans envers la Pologne. Le Grand Vizir lui aurait dit : « Les Polonnois avoient délibérez assister ce fol qui est mort, et semble qu'ils veulent avoir de la guerre contre nous. »[9]

Enfin, même les réponses polonaises n'écartent pas l'accusation des lettres ottomanes. On reconnaît que, au commencement, quand la destitution du voïévode n'était pas encore connue : « ... non fu cosa difficile

1. Cf. A. Veress, *op. cit.*, p. 44-46, doc. 35.
2. *Ibid.*, pp. 25-26, doc. 25.
3. « ... perchè hanno ritrovato nel campo del Vallaco ducento, o poco più Casachi, soldati sudditi Polachi », cf. *ibid.*, pp. 38-39, doc. 30.
4. « Et che si era ritirato con ducento soldati, tutti Polachi... », cf. *ibid.*, pp. 40-41, doc. 32.
5. Hurmuzaki, *op. cit.*, pp. 706-707 et 709, docs DCLXXX et DCLXXXIII.
6. *Ibid.*, p. 710, doc. DCLXXXIV.
7. En 1572 Iazlowecki fut chargé par Sigismond-Auguste de former un détachement de « Cosaques » au service du roi. Cf. E. Borschak, *op. cit.*, p. 67. Une copie de la lettre de protestation envoyée par le Grand Vizir au Sénat le 29 juillet 1574 était adressée à Iazlowecki « palatinus Rusiae ». Cf. A. Veress, *op. cit.*, p. 44.
8. Hurmuzaki, *op. cit.*, pp. 712 et 723-724, docs DCLXXXVII et DCXCIV.
9. Cf. E. Charrière, *op. cit.*, p. 524 et Hurmuzaki, suppl. I, I, p. 37, doc. LXXIII.



ad Ivano condur in sua difesa quelli soldati Poloni da lui conosciuti. » Néanmoins le Sénat essayait de minimiser la portée de cette action contraire au traité en vigueur. Il insistait sur deux points. D'abord l'interdiction de franchir les frontières faites aux « soldats », au moment où les vrais rapports entre Ioan Vodă et la Porte furent connus en Pologne. Ensuite il s'efforçait d'accréditer l'idée que tous ceux qui étaient venus en aide au voïévode moldave : « ... sono homeni vilissimi et di niun conto, et come fuggitivi del regno, senza nostra saputa et contra li comandamenti del Re hanno combattuto in qualle parti, guidati non dal nostro consiglio, ma dall'audacia loro... »[1]

On faisait ainsi allusion de manière évidente, mais sans prononcer leur nom, aux Cosaques « Zaporogues ». Cette affirmation du Sénat polonais était d'ailleurs plus plausible, alors que, effectivement, une expédition des « Zaporogues » avait eu lieu pendant la révolte de Ioan Vodă.

Parallèlement aux ravages de la région et au siège de la forteresse de Bender, une autre ville ottomane du Budjâq, Aqkirmân, fut emportée par surprise et partiellement saccagée. Les attaquants venaient par mer ; un détachement de 600 hommes dans 25 embarcations légères. Cette fois il s'agissait vraisemblablement des Cosaques « Zaporogues »[2].

A la fin du mois d'avril 1574, la Porte informée que deux navires de la flotte de Kefe avaient été attaqués et endommagés par des « Russes », envoyait deux galères en renfort et ordonnait une extrême vigilance[3]. Le 18 juin on ordonnait à ʿAli Reis, commandant en chef des galères et galiotes d'Aqkirmân, de prendre toutes les mesures nécessaires et de se méfier « des ruses et des stratagèmes des mécréants russes »[4].

Mais l'avertissement arrivait trop tard. Dans une lettre impériale envoyée au khan de Crimée le 21 juin, pour qu'il autorise son fils à entreprendre une expédition de répression en Pologne, on motivait cette action en premier lieu par l'attaque des 25 *šayqa* d' « infidèles polonais » contre le faubourg d'Aqkirmân[5].

Il semble donc qu'au commencement les Ottomans avaient cru que les attaques en mer Noire étaient l'œuvre des *Rûs*, terme assez vague qui désignait les habitants de l'Ukraine, Cosaques « Zaporogues » entre autres, mais aussi parfois les Cosaques du Don, et même les Moscovites. Quand ils eurent acquis la preuve qu'il s'agissait bien d'une intervention polonaise en Moldavie, ils conclurent à une opération coordonnée destinée à soutenir la révolte moldave. Toutes les lettres de protestation adressées par le sultan ou par le Grand Vizir au roi ou au Sénat de Pologne contiennent un paragraphe à peu près identique, concernant l'attaque d'Aqkirmân. Les nobles polonais étaient tenus responsables d'avoir envoyé

1. Les instructions données par le Sénat à Taranowski (déjà cité).
2. B. P. Hasdeu, *op. cit.*, pp. 129-130, 239-240 ; *Istoria Românieі*, p. 917 ; D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 159.
3. *MD*, XXIV, *hüküm* 423, au bey de Kefe, du 5 *Muharrem* 982 (27 avril 1574).
4. *MD*, XXVI, *hüküm* 64, du 27 *Sefer* 982 (cf. *infra*, p. 362, Doc. III).
5. *Ibid.*, *hüküm* 94, du 1 *Rebiʿ I* 982.



25 *šayqa* armés et équipés, pour aider Ioan Vodă ; expédition qui se solda par le pillage et l'incendie du faubourg de la ville ottomane[1].

Pourtant, un ordre envoyé le 17 juillet à Dja'fer *čâuš*, en mission dans la région d'Aqkirmân, prouve que les Ottomans n'avaient pas de doute quant à l'origine des auteurs de l'attaque. Le *čâuš* devait transmettre au commandant des navires l'ordre de se tenir prêt afin d'éviter de se laisser surprendre par les *Rûs Qâzâqlarï* (Cosaques Zaporogues)[2].

Le manque de précisions ne nous permet pas de discerner si en accusant les nobles polonais, la Porte essayait simplement de donner une nouvelle preuve accablante, mais incertaine cette fois, de leur conduite inamicale, ou si elle considérait réellement que les Cosaques « Zaporogues » étaient dirigés par les seigneurs des marches méridionales.

Le Sénat pour sa part, déclinant toute responsabilité polonaise en ce qui concerne l'attaque d'Aqkirmân, suggéra qu'elle avait pu être effectuée par des Moscovites accompagnés, probablement, par des « Zaporogues ». Taranowski devait montrer à Istanbul que : « ... una moltitudine di ladri di varie sorte di lingue è raunata et nascosta in quelle solitudini appresso il Boristene, alcuni de quali habitano le parti superiori di quello, et più vicino a questo regno, altri occupano le parti inferiori accanto esso Boristene, di maniera che dicono, che questi molte volte sono soliti di unirsi, et correr nelli confini di Moscovia, et di là ben spesso accompagnati dalli ladri di quel paese, assalire le giuristittioni di Vostra Serenità. Questi non sono soggetti al regno, nè ad altri, vivono di rapina et attendono a' latrocini. »

La version que les chroniqueurs contemporains donnent des événements corrobore plus ou moins les explications officielles fournies par les Polonais. Bartolomeo Paprocki publia en 1575 à Cracovie une description de la révolte de Ioan Vodă. Noble de Mazovie, comme Swierczowski, l'auteur accorde à l'« hetman » une place démesurée dont Hasdeu a souligné le caractère exagéré[3]. S'il ne peut s'empêcher d'exalter les figures de Ioan Vodă et de Swierczowski en en faisant des héros de la Renaissance, Paprocki n'oublie pas que ses écrits devaient aussi soutenir un but politique : convaincre que l'intervention en Moldavie était un acte isolé, échappant au contrôle du Sénat et des magnats polonais. Ainsi, il nous présente les nobles polonais et leurs milices comme des « Cosaques ou cavaliers polonais », gens de guerre qui enfreignant la volonté du roi et les desseins de leurs seigneurs se sont rendus auprès de Ioan Vodă pour gagner « un bon renom et quelque butin par la même occasion ». Ces « Cosaques » — ce terme n'intervient d'ailleurs qu'à trois reprises, dans

1. Il est dit, par exemple, dans la lettre du sultan envoyée au roi le 23 juillet 1574 : « Cette fois-ci quand le maudit Yovan s'était insurgé, au lieu de nous apporter votre aide, vous avez équipé 25 pièces de *šayqa* pour le renforcer, vous avez saccagé le faubourg d'Aqkirmân, vous avez pillé et causé des dommages aux Musulmans. » Dans des termes semblables le sultan s'adresse au Sénat le 29 juillet 1574 : « Ceterum ad auxilium Iuani 25 Celotibus instructis et militibus impositis impetum in albamnester poloni fecerunt quam vrbem incenderunt devastaruntque... »

2. *MD*, XXVI, *hüküm* 142, du 27 *Rebi' I* 982 (cf. *infra*, p. 363, Doc. IV).

3. B. P. Hasdeu, *op. cit.*, pp. 236-238.



tout le reste du texte il n'y est question que de « Polonais » — apparaissent clairement comme étant les hommes des seigneurs des marches méridionales. Aucune indication dans la chronique de Paprocki ne permet de penser aux Cosaques Zaporogues[1].

Léonard Gorecki qui publia en 1578 à Francfort une *Descriptio belli Ivoniae...*, très proche de la chronique de Paprocki et qui s'en était inspirée, va plus loin. En intercalant un court passage dans la narration de son prédécesseur, il laisse entendre que les mercenaires qui répondirent à l'appel du voïévode moldave étaient des Cosaques Zaporogues[2].

Leur modèle fut suivi par tous les chroniqueurs de la fin du XVIe et du XVIIe siècle qui s'occupèrent des événements moldaves de 1574[3].

L'histoire de Swierczowski et de ses « Cosaques » a été reprise à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle par les chroniqueurs ukrainiens qui, selon leurs intérêts, complètent ou modifient les chroniques polonaises.

Selon Bobolinsky (*Chronique*, 1699), suivi de près par Lukomsky (*Sobranie istoričeskoe/Recueil historique*, 1770), Ioan Vodă demande aide directement aux « Cosaques, peuple libre », en évitant de s'adresser aux Polonais qu'il savait être en bonnes relations avec les Ottomans. L'hetman, ses capitaines (aux quatre connus s'en ajoute un cinquième nommé Barsan — évidemment d'après la ville de Bar) et ses 1 200 hommes viennent de Braclaw et « d'autres villes ukrainiennes ». Swierczowski et les « Cosaques » sont toujours au centre de l'action. Toutes les victoires leur sont dues. Ils sont largement récompensés par le voïévode moldave ou par le butin pris aux ennemis. Leur bravoure et leur foi chrétienne inébranlable ont suscité l'admiration même des Ottomans[4].

1. « Diese alle waren irer Gewonheit nach zu Felde gezogen, beide inen selbst und iren Herrn einen guten Namen, darneben auch etwas von Raub zuerwerben, denn die Herrn derselben gegend also pflegen zu thun, das sie zu gewissen gelegenen Zeiten, entweder selbst Persönlich ausziehen, oder aber doch ire Diener aufs Gefilde schicken, wegen der Türcken und Tattern, das sie dieselben auffangen, und nochmals von inen erforschen, was sie in irem Land fürhaben, Sintemal dis böse Volck, ob es schon mit den Polen ein Bund hat, pfleget es doch nichts desto weniger zum öfftern einzufallen und grossen Schaden zu thun den Polen und Landsherrn in Reussen. Daher diese Kosaken oder Polnische Reuter inen widerstand thun, und zwar wo sie nur zu rechter bequemer Zeit sie betreffen, fügen sie inen herwieder so einen grossen schaden zu ; das nicht allein ir keiner in Polen kompt, sondern auch sehr wenige, in ir eigen Land wider zurück ziehen mügen. Und wenn schon der Heiden ein gewaltiger grosser Hauffen, dieser Polnischen Reuter aber nur ein kleine summa ist ; so wissen sie dennoch inen dermassen zubegegnen, das sie allezeit mit grossen Schaden erleget werden.

Nu, spreche ich, diese Kosaken, weil sie nicht gedachten, das solch ir fürhaben, wider ire Herrn sein solte, zogen sie dem Iuon zu... », cf. B. Paprocki, *op. cit.*, pp. 276-277.

2. « ... leuem armaturam equitum Polonicorum, qui ad Borysthenem et Ponti ostia, causa praedae acquirendae degunt, esse : gentem tot bellis induratam, vt eis ad vincendum nihil ardui sit. » Cf. L. Gorecki, *op. cit.*, p. 221. Par la suite, le chroniqueur présente ces gens comme étant alternativement des Cosaques ou des Polonais. Nous attirons l'attention sur le fait que A. Papiu Ilarian dans sa version roumaine a tout traduit par Cosaque (cf. par exemple pp. 221, 241-242, 244-251).

3. Une présentation des chroniques polonaises, moldaves et autres ayant trait à la révolte moldave est faite par D. C. Giurescu, *op. cit.*, pp. 7-18.

4. A. et D. Nichita, « Despre Ioan voevodul moldovenilor (traducere din leto-



Tout en évitant les inconséquences des chroniques polonaises, on transforma Swierczowski et ses compagnons en héros nationaux ukrainiens. Observons que l'incursion des vrais Cosaques « Zaporogues » contre Aqkirmân n'est pas même mentionnée.

La légende de Swierczowski se développa parallèlement aux idées et idéaux patriotiques ukrainiens. On la retrouve dans *Istorija Rusov*, prétendue chronique « tenue à jour, depuis des temps anciens, dans le monastère métropolitain de Mogilev... », « découverte » et mise en circulation sous forme de manuscrit en 1824[1]. La description de l'expédition « Cosaque » en Moldavie y est tout à fait fantaisiste. Swierczowski (son nom est ukrainisé en « Svyrhovs'kyj ») est grand-maître de l'artillerie, charge créée seulement vers 1614-1622. Élu hetman en 1574, il se rend en Moldavie « en accord avec la République polonaise », pour répondre à l'appel du voïévode Ioan Lupul (fils de Vasile Lupu 1634-1653). Une série de batailles imaginaires est gagnée à Soroca, Bucarest, Galați. Dans la lutte de Soroca le Grand Vizir, Qara-Mustafa, est fait prisonnier (effectivement Grand Vizir entre 1639-1644). L'hetman est accompagné par le colonel Sava Hanza (on connaît un colonel Hanza au temps de Hmel'nickij) et par Fes'ko Pokotylo qui commande l'infanterie venue en barques pour soutenir les troupes terrestres (Pokotylo a réellement existé en 1733)[2].

La vérité historique était totalement abandonnée. On a prêté aux Cosaques du XVIe siècle une organisation et des réalités politiques qu'ils ne connurent qu'un siècle plus tard. La tradition selon laquelle Swierczowski avait été l'hetman des Cosaques Zaporogues s'imposa et fut adoptée par la majeure partie des historiens.

Cependant, les documents relatifs à la révolte de Ioan Vodă que nous avons analysés, démontrent que l'intervention des « Cosaques » en Moldavie a été le fait des nobles polonais. Les opinions d'Evarnickij, de Borschak et de Golobuckij sont ainsi confirmées. Même si des Cosaques d'Ukraine ont pris part au corps expéditionnaire — on peut interpréter de cette façon les témoignages de Girolamo Lippomano ou de l'ambassadeur tatar — il n'y est nullement question de « Zaporogues ».

L'expédition de ces derniers contre Aqkirmân ne nous semble liée aux événements moldaves que dans la mesure où la révolte de Ioan Vodă l'avait facilitée. Aucune source n'atteste que les « Zaporogues » aient

---

pisetul lui Leonte Bobolinscki) » (De Ioan voïévode des Moldaves ; traduction d'après la chronique de Leonte Bobolinscki), *Arhiva, revistă de istorie, filologie și cultură românească*, XXXVII, 2-4, 1931, pp. 219-229 ; M. Dan, « Știri privitoare la istoria țărilor române în cronicile ucrainiene » (Information concernant l'histoire des pays roumains dans les chroniques ukrainiennes), *Studii și materiale de istorie medie*, II, 1957, pp. 74-80.

1. E. Borschak, *op. cit.*, a démontré que l'auteur est vraisemblablement Vasyl' Poletyka et qu'il avait rédigé son œuvre dans les années 1820-1824.

2. Néanmoins B. P. Hasdeu, *op. cit.*, pp. 129-130, 239-240 ; D. I. Evarnickij, *op. cit.*, p. 38 et D. C. Giurescu, *op. cit.*, p. 159 ont accepté Pokotylo, d'après Maceevskij (*Žurnal ministerstva narodnogo prosveščenija*, 496, août 1837) comme ayant été le chef du détachement des Cosaques « Zaporogues ».



combattu aux côtés des troupes du voïévode. Une fois le butin chargé sur leurs bateaux, ils se dépêchèrent de repartir avant que les navires ottomans ne les prissent en chasse[1].

La participation de Swierczowski et des autres nobles polonais avec leurs détachements en qualité de mercenaires du voïévode, à la révolte moldave, reste une action sans envergure. Soldats de métier, bien armés, ils ont évidemment constitué un corps d'élite du voïévode, mais leur nombre fut limité. L'aide des seigneurs des marches méridionales polonaises s'était arrêtée devant l'opposition du roi et du Sénat qui craignaient une riposte ottomane. Laski attendait les résultats de ses démarches tardives auprès de la Porte. Les troupes qu'il avait ramassées aux frontières moldaves étaient plutôt destinées à soutenir ses ambitions.

Les protestations et les menaces ottomanes qui suivirent l'interception de la lettre envoyée le 21 avril à Ioan Vodă, mirent fin aux actions des seigneurs polonais. L'expédition de représailles du fils du khan fut la seule riposte effective de la Porte. D'ailleurs le départ imprévu de Henri de Valois ouvrait à nouveau la question de la succession du trône de Pologne. La révolte moldave, Swierczowski et ses « Cosaques » furent oubliés.

Le 1er avril 1575, le sultan Murâd III renouvelait le traité de paix avec la Pologne. Une des clauses engageait le Sénat à respecter la situation de fait des pays tributaires de l'Empire ottoman, Valachie, Transylvanie, Moldavie[2].

Paris, février-avril 1972.

DOCUMENTS

I

Lettre impériale à Henri de Valois, roi de Pologne

Ordre d'écrire une lettre impériale *(namê-i hümâyûn)* au roi Henri, présentement roi de Pologne [ainsi conçue] :

Du fait que nos aïeux généreux et nos ancêtres glorieux, — que Dieu récompense leurs actes méritoires —, ont depuis toujours observé la

1. Tout autre est l'opinion de Hasdeu *(loc. cit.)* qui croit à une collaboration étroite entre Ioan Vodă et les « Cosaques de Pokotylo » après le sac d'Aqkirmân. Il s'approche ainsi de la description faite par l'*Istorija Rusov*, mais, curieusement, il voit dans ce détachement cosaque l'aide promise par Laski et Ostrogski. Les auteurs de l'*Istoria României* (le chapitre consacré à Ioan Vodă est signé par E. Stănescu) considèrent aussi que l' « hetman » Swierczowski et les « Zaporogues » poursuivaient une action commune. D. C. Giurescu (*op. cit.*, p. 159) est plus circonspect — l'insuffisance de preuve ne lui permet pas de se prononcer.

2. A. Veress, *op. cit.*, p. 60, doc. 52.

[illegible]

sécurité et l'entente, l'amitié et la paix avec les rois du pays de Pologne, avec ses seigneurs et ses notables, notre majesté, refuge de gloire, observe [les règles] d'amitié, de sécurité et d'entente instituées depuis les temps anciens.

C'est notre plus haut souhait de voir la population de votre pays préservée et sauvegardée des sévices des ennemis. Quand notre ami depuis les temps anciens, qui avait été roi du pays [de Pologne], était décédé, nous avions été informés qu'il y aurait sûrement affluence de certaines personnes ennemies [de nos deux pays], désireuses d'accéder au trône de ce pays. [Aussi] conformément à notre ancienne amitié et aussi [grâce] à notre consentement impérial et avec la volonté de Dieu, vous avez été élevé sur le trône de ce pays. Sur notre ordre, nos serviteurs, les chefs éminents qui se trouvaient sur les frontières de nos pays se sont rassemblés pour surveiller cette contrée [la Pologne] jusqu'à votre arrivée au trône de Pologne. Alors, ces ennemis [les prétendants], informés de ces faits, ont changé leur hostilité envers ce pays [la Pologne] et envers la population en amitié. Pendant les jours de notre règne voué au bonheur, votre pays n'a subi nul dommage ; sa population a vécu en pleine tranquillité, sécurité et paix.

Cependant, au moment de votre accession au trône de Pologne, le voïévode Bogdan, qui, précédemment, avait été le voïévode de Moldavie, s'était insurgé et réfugié en Pologne ; et les seigneurs de ce pays, contrairement à l'amitié habituelle [entre nos deux pays], l'avaient protégé. Bien que nous eussions, à plusieurs reprises, envoyé des ordres sacrés pour le faire arrêter et renvoyer à notre Sublime Porte, les seigneurs [polonais] avaient fait la sourde oreille et l'avaient fait passer en pays d'Autriche. A cause de ces actes, les bases de notre ancienne amitié risquaient d'être ébranlées. Mais juste à ce moment, conformément à nos vœux et par la volonté de Dieu, le royaume de ce pays [la Pologne] vous est échu. Alors nous avons eu des égards envers vous et nous avons continué à préserver et à protéger la population de ce pays. Leurs actes [des seigneurs polonais], contraires au pacte d'entente, de paix et leurs péchés ont été pardonnés.



Le nouveau voïévode [Ioan Vodă] qui avait été nommé voïévode du pays de Moldavie après le voïévode Bogdan, a voulu, lui aussi, s'insurger et se rebeller. Il a tué les boyards et les notables bienfaiteurs et riches, et a pillé leurs biens et leurs richesses. D'autre part, il a tué les hommes et pillé les biens et les chevaux du khan tatar, Devlet Girây Khan, — que sa grandeur soit perpétuée —. Nous avons été informés de tout cela par ledit khan et par le voïévode de Valachie.

[Le poste de voïévode de Moldavie] a été attribué à Petre, frère du voïévode de Valachie, dont la candidature avait été présentée à notre Porte. Comme nous étions sûrs de l'insurrection dudit rebelle [Ioan Vodă], nous avions demandé le concours du khan afin qu'il vînt à bout dudit voïévode. Nous avions chargé de cette mission de répression plusieurs beys parmi les beys de Roumélie et des troupes de janissaires furent envoyées pour cette expédition. D'autre part, nous avons envoyé un ordre sacré au voïévode de Transylvanie pour qu'il lui [à Ioan Vodă] barre la route avec ses troupes.

En ce moment, avant que les troupes musulmanes aient cerné ledit maudit, nous avons été informés qu'un seigneur du pays de Pologne, le maudit appelé Laski, incité par le diable, est sur le point de marcher sur le pays de Moldavie avec l'intention d'obtenir le poste de voïévode.

Or, nous sommes sûrs et certains que vous-même, comme votre frère le roi de France, ainsi que vos aïeux et ancêtres, vous avez fait preuve depuis les temps anciens envers notre Porte bénie, vouée au bonheur, d'amitié, d'intimité, de loyauté de sentiment et d'affection.

Aussitôt que notre lettre vous parviendra, si vous avez le désir de consolider et de faire perpétuer, comme autrefois et toujours, l'amitié, la paix et la tranquillité qui régnaient entre nous et vous, vos ancêtres et vos aïeux, le roi de Pologne, les seigneurs et les notables de ce pays ; vous tous, vous devrez vous concerter avec les seigneurs, vous ferez une enquête au sujet de ce maudit [Laski] qui s'était révolté avec l'intention de s'emparer du poste de voïévode de Moldavie. Conformément à la concorde, à l'entente et à l'amitié [existant] entre nous depuis les anciens temps, vous l'arrêterez, vous le capturerez et vous le châtierez afin de servir d'exemple à d'autres malfaiteurs.

Si le voïévode insurgé Yovan [Ioan Vodă], lui aussi, trouve une occasion d'échapper à nos troupes glorieuses et se réfugie dans votre pays, vous ne lui laisserez pas l'occasion de fuir et vous le capturerez.

Nous souhaitons que vous déployiez tous vos efforts louables pour nous l'envoyer, soit vivant et enchaîné, soit la tête coupée, afin que nul malentendu ne subsiste entre nos deux peuples et que la concorde, l'entente, la sécurité et la sauvegarde s'accroissent de jour en jour et que se prolongent l'amitié et l'affection.

[Non daté ; vraisemblablement du 11 *Sefer* 982 (2 juin 1574), d'après les documents qui le précèdent et le suivent.]

(*Sources :* Archives du Baş-Vekâlet, *MD*, XXIV, *hüküm* 823.)



II

Ordre impérial à Isa Qodja, ağa des Cosaques d'Aqkirmân

A Isa Qodja, — puisse son pouvoir s'accroître, — qui est le modèle parmi ses pairs, l'*ağa* des Cosaques de la région d'Aqkirmân ; j'ordonne ce qui suit :

Le *sandjâq-bey* d'Aqkirmân nous a adressé une lettre dans laquelle il dit ce qui suit : l'*hetman* de Yovan le maudit [Ioan Vodă] qui est en état d'insurrection l'a attaqué [le *sandjâq-bey*] avec 20 000 mécréants et a marché sur [Bender]. Il a incendié les maisons et les villages qui se trouvent aux alentours du faubourg ; ainsi il a suscité des troubles. Devlet Girây Khan, — puisse sa grandeur s'accroître —, n'est pas encore venu à son secours [du *sandjâq-bey*]. Il n'a pas reçu de renforts des territoires voisins.

Or, pour remédier à cette affaire, on a expédié onze *sandjâq-bey* avec tous les *zaim* et tous les propriétaires de *timar* de leur *sandjâq*, ainsi que le *beylerbey* de Roumélie personnellement, 1 500 arquebusiers parmi les janissaires de ma Porte impériale et 25 pièces de canon de siège *(darbzen)*. On doit recevoir de Transylvanie 5 000 soldats prêts pour le service, ainsi que 20 ou 30 pièces de canon de siège. Toutes [ces forces] devaient arriver à la frontière de Moldavie et s'y concentrer en vue de marcher sur ledit traître.

Cependant, toutes les personnes désignées pour cette expédition n'ont pas encore pu rejoindre leur poste. En tout cas, il faut que des renforts et des troupes de secours arrivent au plus vite audit bey de Bender[1].

Étant donné que ta capacité et ta bravoure ont été précédemment et récemment vantées auprès de ma Porte fortunée, je sais que tu es mon serviteur capable de déployer des efforts appréciés pour ma cause impériale. J'ai de toute manière confiance en ta bravoure. Aussi j'ordonne que :

Si ledit maudit n'est pas encore rejeté de la région de Bender, alors, ou bien tu feras une attaque surprise de nuit, ou bien tu empêcheras les soldats de sortir pour chercher des vivres, et aussi tu captureras les détachements isolés ; ou bien tu iras rejoindre ledit bey, et, ensemble, vous affronterez les forces de Yovan et le combattrez. Tu choisiras le genre de mesure qui sera le plus convenable pour retarder leurs actions [des forces de Ioan Vodă] jusqu'à l'arrivée des troupes et du *beylerbey*. Ainsi, tu déploieras ton zèle afin que la province ne soit pas endommagée par ledit maudit. S'il plaît à Dieu, tu recevras de ma

1. Il s'agit de Hasan Bey, *sandjâq-bey* d'Aqkirmân, de Bender et de Kili. Cf. M. Guboglu, *op. cit.*, p. 33, doc. 92 du 1er novembre 1563.

part toutes sortes de récompenses pour les services que tu auras rendus en tant que compagnon d'armes.

Remis au même *čauš* comme [l'ordre] précédent, le 20 *Sefer* 982 [11 juin 1574].

(*Sources :* Archives du Baş-Vekâlet, *MD*, XXVI, *hüküm* 30.)

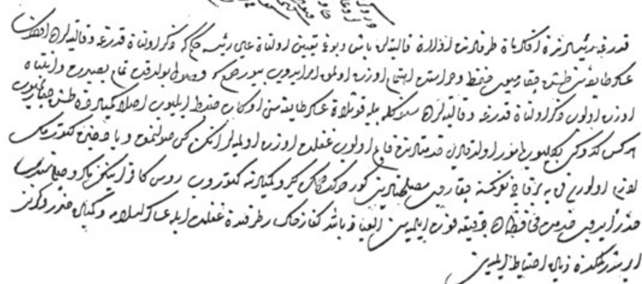
III

Ordre impérial à ʿAli Reis, commandant des galiotes d'Aqkirmân

Ordre à ʿAli Reis, capitaine des galères *(qadīrga)* qui a été désigné commandant *(bašbog)* des galiotes *(qalita)* dans la région d'Aqkirmân.

J'ordonne que tu prennes soin de veiller à la garde et à la protection [de la flotte]. Les soldats qui se trouvent sur lesdites galères et galiotes ne doivent pas débarquer. Quand mon ordre te sera parvenu, tu devras faire preuve de perspicacité et de vigilance, tu devras tenir en bonne





discipline les équipages se trouvant sous tes ordres, sur lesdites galères et galiotes. Tu ne dois pas laisser les hommes quitter leur navire. Chacun devra être à son poste. Tous devront être prêts à accomplir le service pour lequel ils ont été désignés. Il ne faut tolérer nulle négligence. Quand les hommes auront besoin de se ravitailler en eau ou en vivres, tu devras laisser sortir seulement quelques individus. Une fois leur travail accompli, tu t'assureras de leur retour.

Prends toutes les précautions [qui s'imposent] contre les ruses et les stratagèmes des mécréants russes. Tu ne dois pas perdre une seule minute en ce qui concerne le service de la garde [de la flotte]. Dieu t'en préserve. Tu dois prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'il n'arrive nul tort ou dommage aux soldats musulmans et aux navires par suite de négligence.

A la même date que le précédent [ordre] [27 *Sefer* 982 (18 juin 1574)], envoyé au *kethüda* du *qapudan* par l'intermédiaire de ʿAli Čauš, fils de Dürüger Mehmed.

(*Sources :* Archives du Baš-Vekâlet, *MD*, XXVI, *hüküm* 64.)

IV

Ordre impérial à Djaʿfer Čauš, envoyé avec les galiotes dans la région d'Aqkirmân

Ordre au *čauš* de la Porte impériale, Djaʿfer Čauš, envoyé avec les galiotes *(qalita)*, dans la région d'Aqkirmân.

Précédemment, je t'avais ordonné de te rendre du côté d'Aqkirmân, de faire passer avec les galiotes les troupes ottomanes en Moldavie, de veiller à la garde et à la protection des côtes, et aussi de recevoir la poudre

qui devait arriver du côté de Semendire, et de la livrer afin qu'elle soit utilisée pour les besoins de ces lieux, quand on en aurait besoin et quand on te la demanderait.

Maintenant je t'ordonne de venir ici [à Istanbul] avec la galère *(qadïrga)* sur laquelle tu te trouves ; de charger sur la galère la poudre dont il a été question, si celle-ci est déjà arrivée et de l'apporter ici. Les galiotes doivent rester là où elles se trouvent.

Quand mon ordre te parviendra, au cas où la poudre en question serait déjà arrivée, tu la chargeras sur la galère conformément à mon ordre. Tu viendras d'urgence ici. Tu donneras des instructions au capitaine des galiotes qui est resté [à Aqkirmân]. Il faut qu'il prenne toutes les précautions en ce qui concerne la protection des lieux. Il ne doit pas manquer de [faire preuve de] vigilance envers la ruse et les stratagèmes des ennemis aux dessins funestes. Il inspectera et surveillera les lieux, il tiendra sous bonne discipline les hommes et les soldats musulmans qui se trouvent sur les galiotes. Tu lui donneras des instructions pour qu'il ne laisse pas sortir [les équipages], afin qu'il n'y ait aucune possibilité de dommages et de méfaits de la part des Cosaques russes, à cause de quelque négligence. Dieu nous en préserve.

Cet ordre a été remis à [le nom manque], le 27 *Rebi' I* 982 (17 juillet 1574).

(*Sources :* Archives du Baş-Vekâlet, *MD*, XXVI, *hüküm* 142.)



V

Lettre impériale à Henri de Valois, roi de Pologne

Copie de la lettre impériale qui doit être adressée au roi de Pologne.

Le voïévode Alexandre, voïévode de Valachie a envoyé une lettre à notre Porte bienheureuse, [par laquelle il nous informe de ce qui suit :]

Quand la nouvelle de la défaite du maudit Yovan [Ioan Vodă] a été connue dans ces régions-là, son maudit beau-père, accompagné de neuf femmes, épouses de boyards, des serviteurs tziganes et aussi de la femme de Yovan a emporté dans 27 chariots tous les biens de Yovan, qui se trouvaient dans la forteresse de Hotin. Ils sont arrivés en territoire polonais. Là, ils se sont arrêtés. La femme de Yovan en a informé l'officier de la bourgade appelée Yazbor [ou Yazlor يازلور]. Celui-ci a envoyé un détachement de 200 hommes qui ont cerné les chariots, entreposé les biens dans une tour et les y ont scellés.

Le représentant du voïévode [Ioan Vodă] a dit : « Je voudrais que mon sceau soit apposé [aussi]. » Alors les autres ont répondu : « On n'a pas besoin de ton sceau », et ils ont empêché le représentant [de Ioan Vodă] d'apposer son sceau. Ils se sont emparés des biens et n'ont pas voulu les leur laisser. Tels sont les termes de la lettre du voïévode Alexandre.

Or, nous avons toujours observé les clauses du traité d'entente, de paix, de concorde et de bonnes relations de notre côté. Donc :

si vous désiriez sauvegarder votre territoire de vos ennemis, soit avant qu'ils n'entrent dans votre pays, soit après ;

quand un de vos sujets ou bien tout autre individu se réfugiait sur notre territoire, nous l'avons toujours rendu avec ses biens et ses provisions ;

si l'un de vos sujets était fait prisonnier par incident, nous l'avons toujours libéré aussitôt [après qu'il ait été identifié] ;

quand des ennemis vous attaquaient, nous vous avons toujours accordé aide et assistance. Par contre de votre côté il s'est toujours produit le contraire des faits mentionnés.

Cette fois, quand le maudit Yovan s'est insurgé, au lieu de nous apporter votre aide, vous avez équipé 25 *šayqa* pour le renforcer, vous avez saccagé le faubourg d'Aqkirmân, vous avez pillé et causé des dommages aux Musulmans. Pour apporter de l'aide audit maudit vous avez désigné [...*] comme commandant de ce corps expéditionnaire, vous l'avez envoyé à la tête de 4 000 hommes. Ensuite quand [nous sommes] venus à bout dudit maudit, nos guerriers ont fait prisonniers des bâtards de Polonais qui ont pu échapper à leurs sabres. Beaucoup sont arrivés ici, ils ont donné des informations exactes sur ce qui s'était passé.

* Un blanc dans le texte.

EN

FR

EN

FR



En particulier, [ils nous ont dit que] deux misérables, Constantin et Malaski [Constantin Ostrogski et Albert Laski], parmi vos seigneurs, avaient envoyé des lettres à ce traître disant :

« Comme la distance entre nous est grande, nous n'avons pu venir à ton aide, cependant nous avons donné des ordres à nos commandants [beys] qui se trouvent sur la frontière afin qu'ils se concertent avec toi et t'apportent l'aide pour tout ce qui t'est nécessaire. »

Des lettres écrites en ces termes ont été envoyées telles quelles à notre Sublime Porte. Tous les biens que ledit maudit avait perçus de force de ses sujets, ainsi que le bétail, moutons et bovins, qu'il avait pris de force aux *djelep* qui étaient venus de nos royaumes bien gardés pour les acheter, se trouvent en ce moment dans ladite forteresse. Son beau-père et sa femme qui ont pris la fuite avec leurs serviteurs et leur suite sont maintenant arrivés dans vos territoires. Or, conformément au pacte et à l'entente, les biens et bagages dudit [Ioan Vodă], ainsi que les biens qu'il a pris de force aux sujets et aux *djelep*, de même que sa femme, son beau-père et leurs serviteurs qui sont nos tributaires, doivent tous être renvoyés à notre Porte, seuil du bonheur. Aussitôt que notre lettre impériale,* source de bonheur, [vous] sera parvenue, et si notre amitié vous est précieuse, conformément au pacte et à l'entente conclus depuis des temps anciens par nos deux États vous enverrez et vous ferez parvenir, avec le messager qui sera arrivé auprès de vous, à notre Porte, refuge du monde, la femme, le beau-père et les serviteurs du rebelle mentionné, réfugiés sur vos terres avec tous leurs biens, provisions, chariots et bétail sans qu'il ne manque rien.

Il faut venir à bout de tous ceux qui agiront, pareils au maudit [Ioan Vodă], contrairement à la concorde, à la paix, au pacte et à l'entente, afin que les fondements du pacte et de l'entente ne soient pas ébranlés, et que les sujets *(raya ve beraya)* vivent en paix et en tranquillité.

Remis à Amed Čauš, le 3 *Rebi' II* [23 juillet 1574].

(*Sources :* Archives du Baş-Vekâlet, *MD*, XXVI, *hüküm* 232.)

* A partir de là, le texte original est incomplet sur la photocopie.